

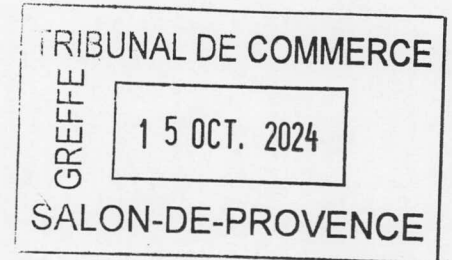
Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 31/10/2024 - 9249 - 2000 B 00175 - 334 473 485 - GROUPE ADF

GROUPE ADF
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 4 040 000 D'EUROS
SIEGE SOCIAL : LA BASTIDE BLANCHE – BAT G
13746 VITROLLES CEDEX
RCS SALON DE PROVENCE 334 473 485

* *
*

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2023



Certifié conforme

Marc ELIAYAN
Président

15 OCT. 2024

1

BILAN - ACTIF

Designation de l'entreprise		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
LA BASTIDE BLANCHE 13746 VITROLLES		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 3 3 4 4 7 3 4 8 5 0 0 0 2 0			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 2 3			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF 7 055 423	AG 5 898 585	1 156 839	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ 168 877	AK 4 571	164 306	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP 300 609	AQ 266 349	34 261	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 9 657	AS 9 101	556	
	Autres immobilisations corporelles	AT 3 134 563	AU 1 820 471	1 314 093	
Immobilisations en cours	AV 67 074	AW	67 074		
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU 22 869 880	CV	22 869 880	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF 147 125	BG	147 125	
	Autres immobilisations financières *	BH 137 506	BI	137 506	
TOTAL (II)	BJ 33 890 715	BK 7 999 076	25 891 638		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 14 595 850	BY 22 499	14 573 351
		Autres créances (3)	BZ 49 314 362	CA	49 314 362
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE	
Disponibilités		CF 51 728 020	CG	51 728 020	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH 1 038 388	CI	1 038 388	
	TOTAL (III)	CJ 116 676 620	CK 22 499	116 654 122	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif *	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO 150 567 335	1A 8 021 575	142 545 760		

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	39 605	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		GROUPE ADF	Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 040 000)	DA	4 040 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	404 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG	5 500 511	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(522 300)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	9 422 211	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	33 000	
	Provisions pour charges	DQ	484 000	
	TOTAL (III)	DR	517 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	13 637 058	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	105 947 087	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 898 250	
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 671 466	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	146 746	
	Autres dettes	EA	305 943	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	132 606 549		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	142 545 760		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	123 438 368		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 488		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : GROUPE ADF		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	FH	FI	34 656 222 12 820	
	services*					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	34 656 222 12 820	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN	1 352 118	
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	207 635	
	Autres produits (1) (11)			FQ	23 803	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	36 252 597	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	(752 987)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	19 387 036	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	641 360	
	Salaires et traitements*			FY	10 370 968	
	Charges sociales (10)			FZ	4 370 086	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)	HS	GA	1 264 166
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	- dotations aux provisions		GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	3 296
		Autres charges (12)			GD	208 000
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE	177 077
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF	35 669 001
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GG	583 596	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ	1 680 466	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL	24 341	
	Différences positives de change			GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN		
Total des produits financiers (V)				GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GP	1 704 806	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GQ		
	Différences négatives de change			GR	2 627 574	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS		
Total des charges financières (VI)				GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GU	2 627 574	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GV	(922 767)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(339 171)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2024

Désignation de l'entreprise		GROUPE ADF		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 232 986	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 232 986	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 173 629	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 173 629	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	59 357	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	163 455	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	79 031	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	39 190 390	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	39 712 690	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(522 300)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières			HY	
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont - Crédit - bail mobilier *			HP	
		Dont - Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	1 680 465
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	2 454 818
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	161 635
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		facultatives A6	obligatoires A9		
			dont cotisations facultatives Madelin	A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cession immobilisation				1 173 629	1 232 986	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				1		2			
						3			
						4			
Désignation de l'entreprise : GROUPE ADF						Néant <input type="checkbox"/> *			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	6 775 143	KE	2 222 044		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM	286 215	KN	KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[Dont Composants M2]	KP	14 395	KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	8 823	KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	312 408	KW	KX		
		Matériel de transport *		KY	157 502	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 678 152	LC	LD		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH	61 398	LI	LJ	67 074		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM			
	TOTAL III		LN	2 518 893	LO	LP	1 054 410		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T		
Autres participations		8U	10 749 060	8V	8W	12 120 820			
Autres titres immobilisés		IP		IR	IS				
Prêts et autres immobilisations financières		IT	248 816	IU	IV	35 816			
TOTAL IV		LQ	10 997 875	LR	LS	12 156 636			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	20 291 911	ØH	ØJ	15 433 089			
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	598 613	LV	1 174 273	LW	7 224 300
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC			
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	286 215	MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	14 395	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	9 657	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MM	MN	488 493	MO	
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	207 114	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	2 438 956	MU	
		Emballages récupérables et divers*		IX	MV	MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	61 398	MZ	67 074	NA	NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF		
TOTAL III		IY	61 398	NG	3 511 904	NH	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW			
	Autres participations		IO	ØX	ØY	22 869 880	ØZ		
	Autres titres immobilisés		II	2B	2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	284 631	2G		
	TOTAL IV		I3		NK	23 154 511	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	660 011	ØK	1 174 274	ØL	33 890 715	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		GROUPE ADF						Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	5 140 052	PF	763 747	PG	643	PH	5 903 156	
TOTAL I		RK	5 140 052	RM	763 747	RN	643	RO	5 903 156	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	252 101	PS	8 214	PT		PU	260 315	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	3 917	PW	2 117	PX		PY	6 033	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	8 823	QA	278	QB		QC	9 101	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	268 666	QE	26 975	QF	0	QG	295 641	
	Matériel de transport	QH	29 156	QI	38 568	QJ		QK	67 725	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 032 838	QM	424 268	QN	0	QO	1 457 105	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	1 595 501	QV	500 420	QW		QX	2 095 921	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	6 735 553	ØP	1 264 167	ØQ	643	ØR	7 999 076	
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM				NO		
TOTAL III										
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		GROUPE ADF		Néant <input type="checkbox"/> *				
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	309 000	4Y	175 000	4Z	5A	484 000
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	46 000	5W	33 000	5X	46 000	5Y
TOTAL II	5Z	355 000	TV	208 000	TW	46 000	TX	517 000
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
	- corporelles	6E	6F	6G	6H			
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	19 203	6U	3 296	6V	6W	22 499
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	19 203	TY	3 296	TZ	UA	22 499
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	374 203	UB	211 296	UC	46 000	UD
	- d'exploitation	UE	211 296	UF	46 000			
Dont dotations et reprises	- financières	UG		UH				
	- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.								
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

Désignation de l'entreprise :		GROUPE ADF		Néant <input type="checkbox"/>				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN			
	Prêts (1) (2)	UP	147 125	UR	US	147 125		
	Autres immobilisations financières	UT	137 506	UV	UW	97 901		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	26 998		26 998			
	Autres créances clients	UX	14 568 851		14 568 851			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée* UO	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	40 430		40 430			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	136 239		136 239			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	814 280		814 280		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC	45 876 765		45 876 765			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 446 648		2 446 648			
	Charges constatées d'avance	VS	1 038 388		1 038 388			
	TOTAUX		VT	65 233 231	VU	64 988 205	VV	245 026
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	33 775			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 488	2 488				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	13 634 570	4 478 000	9 156 570			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	11 611		11 611			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 898 250	6 898 250				
Personnel et comptes rattachés		8C	1 988 561	1 988 561				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 253 409	1 253 409				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 329 977	2 329 977				
	Obligations cautionnées	VX						
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	99 519	99 519				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	146 746	146 746				
Groupe et associés (2)		VI	105 935 476	105 935 476				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	305 943	305 943				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	132 606 549	VZ	123 438 368	9 168 181		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	6 000 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 152 192				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : GROUPE ADF		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : 31122023			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	25 994	XE	32 487	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	6 493			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	353 133	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW	353 133
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	238 338	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0%						I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN	
	Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	380 000	WQ	
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
							TOTAL I	WR	1 084 623	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A		XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)									
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.									
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*									
	Abattement sur le bénéfice et exonération *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)		L5
					Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de reconstruction de la défilée (44 terdecies)		PA
		ZFU-TE (art.44 octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaires (art. 44 septdecies)		PB
		Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH			XG	64 967	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC					
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD					
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	(1 634)				
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL								
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	761 964
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	322 659		
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	322 659	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u> GROUPE ADF </u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	1 111 336
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)				
		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
PROVISION RETRAITE	8X	175 000	8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
PARTICIPATION	9K	163 455	9L	145 292
ORGANIC	9M	14 678	9N	29 405
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	353 133	YO
			174 697	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L1		Montant net à la fin de l'exercice

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmmontant du transfert).

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD2024

Désignation de l'entreprise										GROUPE ADF		Néant <input type="checkbox"/>	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales		ZB				
							- Autres réserves		ZD	20 029 068			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	20 029 068		Dividendes		ZE	14 992 574			
	Prélèvements sur les réserves			ØE	14 992 574		Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I			ØF	35 021 642		Report à nouveau		ZG				
										TOTAL II		ZH	35 021 642
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance								YT				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8		XQ	1 927 274			
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU	6 870 870			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	3 124 692			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST	7 464 200			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	19 387 036			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	84 188			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		9Z	557 172			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	641 360			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	7 012 392			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	3 063 005			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*								ØB	9 487 198			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	4,00 %			
	— Numéro de centre de gestion agréé*			XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR	1			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	322 659	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	16 413 797	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	52415347500016					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : GROUPE ADF						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1	Immo incorp	1 174 273		643	1 173 630	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	1 232 986	59 357	59 357			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑫			59 357				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑬			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑭							

Désignation de l'entreprise : GROUPE ADF

Néant *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : GROUPE ADF		Néant <input type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : GROUPE ADF		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP		204
	dont apprentis	YF	3
	dont handicapés	YG	5
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		34 669 042
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		59 357
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		33 351
	TOTAL 1	OX	34 761 750
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		23 803
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		1 352 118
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	OM	1 375 921
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON		(27 843)
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		16 764 853
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		436 604
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		177 077
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	17 350 691
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	18 786 979
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-A et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		18 786 979
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		34 761 750
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		204
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		685 691 064
Période de référence	GY	du	01012023
	GZ	au	31122023
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2024

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

[Box with diagonal line]

(1)

Néant []*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 3 3 4 4 7 3 4 8 5 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GROUPE ADF

ADRESSE (voie) LA BASTIDE BLANCHE

CODE POSTAL 13746 VILLE VITROLLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 10100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ADF DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 4 9 9 4 3 7 3 7 4 % de détention 99 Nb de parts ou actions 10000

Adresse : N° 0 Voie LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221

Code Postal 13746 Commune VITROLLES Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 3 3 4 4 7 3 4 8 5 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GROUPE ADF

ADRESSE (voie) LA BASTIDE BLANCHE

CODE POSTAL 13746 VILLE VITROLLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 17

Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF MAINTENANCE INDUSTRIELLE
N° SIREN (si société établie en France)	3 8 0 1 5 3 2 0 5	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ATELIERS DE FOS
N° SIREN (si société établie en France)	3 3 3 3 5 1 7 2 4	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF NUCLEAIRE
N° SIREN (si société établie en France)	0 7 6 7 5 0 2 2 3	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	RUE DES DUNES BP 69
Code Postal	59820	Commune	GRAVELINES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF ENVIRONNEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	4 1 7 4 9 9 7 8 7	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	ADF INDUSTRIAL SOLUTIONS
N° SIREN (si société établie en France)	3 4 2 6 6 7 4 6 6	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF VAL DE SEINE
N° SIREN (si société établie en France)	4 8 0 7 3 4 7 7 1	% de détention	100
Adresse : N°	4	Voie	CHEMIN DES VALLEES
Code Postal	76700	Commune	HARFLEUR
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF ALSACE
N° SIREN (si société établie en France)	4 8 8 6 6 1 7 0 3	% de détention	100
Adresse : N°	14	Voie	RUE EDOUARD BRANLY
Code Postal	68000	Commune	COLMAR
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF TECHNOLOGIES
N° SIREN (si société établie en France)	4 8 8 3 4 5 4 9 7	% de détention	100
Adresse : N°	6	Voie	AVENUE JEAN MONNET
Code Postal	31770	Commune	COLOMIERS
		Pays	FR

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Extension 1

N° 2059-G-SD

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise GROUPE ADF

Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF RHONE ALPES
N° SIREN (si société établie en France)	488393885	% de détention	100
Adresse : N°	4	Voie	RUE LOUIS PRADEL
Code Postal	69960	Commune	CORBAS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF PROCESS INDUSTRIES
N° SIREN (si société établie en France)	487749822	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF COTE OUEST
N° SIREN (si société établie en France)	487751042	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	RUE DE AVIATION
Code Postal	44600	Commune	SAINT NAZAIRE
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	TECHNICOVER
N° SIREN (si société établie en France)	523226728	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	RUE DE AVIATION
Code Postal	44600	Commune	SAINT NAZAIRE
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	ADMINISTRATIVE OFFICE
N° SIREN (si société établie en France)	430117440	% de détention	99
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI CAMP JOUVEN
N° SIREN (si société établie en France)	322270034	% de détention	100
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI GRAND CANAL
N° SIREN (si société établie en France)	401972088	% de détention	99
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ONE TRAINING INSTITUTE
N° SIREN (si société établie en France)	838885655	% de détention	60
Adresse : N°		Voie	LA BASTIDE BLANCHE BAT G BP 80221
Code Postal	13746	Commune	VITROLLES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADF GUYANE
N° SIREN (si société établie en France)	887599686	% de détention	100
Adresse : N°	27	Voie	AVENUE DE PREFONTAINE ZI PARIACABO
Code Postal	97310	Commune	KOUROU
		Pays	FR

Extension 1

N° 2059-G-SD

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise GROUPE ADF

Forme juridique	SAS	Dénomination	NATURE ET TECHNOLOGIES
N° SIREN (si société établie en France)	879738250	% de détention	100
Adresse : N°	225	Voie	Route de Cannes
Code Postal	06130	Commune	Grasse
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	NOVEXA GROUP
N° SIREN (si société établie en France)	848716460	% de détention	100
Adresse : N°	55	Voie	Rue Carl Von Linne
Code Postal	26500	Commune	Bour les Valence
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

GROUPE ADF
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 4 040 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LA BASTIDE BLANCHE BAT G
BP 80221 – VITROLLES CEDEX
RCS SALON DE PROVENCE 334 473 485

* *
*

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIES EN DATE DU 28 JUIN 2024**

L'An Deux Mille Vingt-Quatre et le vingt-huit juin à 17h00,

Les associés de la société GROUPE ADF, ont été convoqués par le Président dans les locaux de la société Groupe ADF – La Bastide Blanche – Bât. G – 13746 VITROLLES Cedex

Les membres de l'Assemblée sont présents et ont signé et émarginé la feuille de présence.

La séance est présidée par Monsieur Marc ELIAYAN en sa qualité de Président.

GRANT THORNTON, représentée par Monsieur Lionel HATET, Co-Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Monsieur Loïc HERRMANN de la société KPMG Co-Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Monsieur Jean-Claude FUFFA, Président du Comité de Surveillance du FCPE de Groupe ADF, est absent et excusé.

La société Humanis Gestion d'actifs, représentant du FCPE ADF, régulièrement convoquée est absente et excusée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés:

- le rapport de gestion du Président ;
- le texte des résolutions proposées ;

Le Président fait observer que les documents et renseignements légaux ont été adressés ou mis à la disposition des associés.

Le Président rappelle ensuite que les associés sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
2. Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission,
3. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président et aux Commissaires aux Comptes,
4. Affectation du résultat de l'exercice,
5. Etat des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Le Président donne lecture de son rapport sur la gestion de la société, puis présente aux associés les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Il est donné, ensuite, lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Diverses questions et explications sont échangées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'activité de la société, approuvent lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un déficit de **(522.300) euros**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, les associés prennent acte de ce que les comptes annuels font état d'une comptabilisation par la Société au poste « amortissement excédentaire et autres amortissements non déductibles » visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts un montant de **79.031 euros**.

Ils donnent quitus au Président et aux Commissaires de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée par les associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'affectation du résultat que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à la somme de **(522.300 euros)** au poste suivant : Report à nouveau

- Le montant du compte Report à nouveau après affectation du résultat resterait égal à **(522 300 Euro)**.
- Le montant de la réserve légale après affectation du résultat resterait égal à **404.000 Euros**.
- Le montant des Réserves Diverses/Autres Réserves , après affectation du résultat serait égal à **602 937 Euros**.

Nous vous proposons de distribuer des dividendes à hauteur de **4.897.574 euros** par prélèvement sur le compte Réserves Diverses/Autres Diverses.

Nous vous informons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts concernant la distribution de dividendes sur les trois derniers exercices, que la société a distribué des dividendes comme suit :

- | | |
|--------------------------------------|------------------|
| • 2021 (Exercice clos le 31/12/2020) | 0 euro |
| • 2022 (Exercice clos le 31/12/2021) | 14.000.000 euros |
| • 2023 (Exercice clos le 31/12/2022) | 14.992.574 euros |

Cette résolution est adoptée par les associés.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés prennent acte des opérations entrant dans le cadre des dispositions de l'article L 227-10 alinéa 4 du Code de Commerce et approuve les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée par les associés.

SIXIEME RESOLUTION

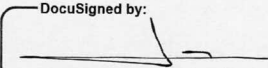
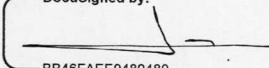
Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus.

Cette résolution est adoptée par les associés.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé, après lecture, par un associé et le Président.

<p style="text-align: center;">ADF Développement associée Représentée par Marc ELIAYAN</p> <p style="text-align: center;">DocuSigned by:  BB46FAEE9489480...</p>	<p style="text-align: center;">Président par Marc ELIAYAN</p> <p style="text-align: center;">DocuSigned by:  BB46FAEE9489480...</p>
--	---



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France



Grant Thornton

Commissaire aux Comptes
Villa d'Este
15 avenue Robert Schuman
13002 Marseille
France

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Groupe ADF S.A.S.
Chemin de la Bastide Blanche - ZI Swen - Bâtiment G - BP 80221 - 13746 Vitrolles
Ce rapport contient 19 pages

A l'Assemblée générale de la société Groupe ADF S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe ADF S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire

l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 20 juin 2024

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton

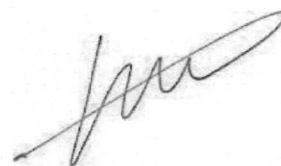
Membre français de Grant Thornton
International



Signature
numérique de
Lionel HATET

Lionel Hatet
Associé

KPMG S.A.



Loïc Herrmann
Associé

Bilan Actif

GRUPE ADF

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 31/05/24

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	7 055 423	5 898 585	1 156 839	1 036 477
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	168 877	4 571	164 306	598 613
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	7 224 300	5 903 156	1 321 145	1 635 091
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	300 609	266 349	34 261	44 591
Installations techniques, matériel et outillage industriel	9 657	9 101	556	
Autres immobilisations corporelles	3 134 563	1 820 471	1 314 093	817 402
Immobilisations en cours	67 074		67 074	61 398
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	3 511 904	2 095 921	1 415 983	923 392
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	22 869 880		22 869 880	10 749 060
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	147 125		147 125	113 350
Autres immobilisations financières	137 506		137 506	135 466
TOTAL immobilisations financières :	23 154 511		23 154 511	10 997 875
ACTIF IMMOBILISÉ	33 890 715	7 999 076	25 891 638	13 556 358
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	14 595 850	22 499	14 573 351	10 079 095
Autres créances	49 314 362		49 314 362	56 628 035
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	63 910 212	22 499	63 887 713	66 707 130
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	51 728 020		51 728 020	28 079 883
Charges constatées d'avance	1 038 388		1 038 388	371 432
TOTAL disponibilités et divers :	52 766 408		52 766 408	28 451 315
ACTIF CIRCULANT	116 676 620	22 499	116 654 122	95 158 445
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	150 567 335	8 021 575	142 545 760	108 714 803

Bilan Passif

GRUPE ADF

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 31/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 4 040 000	4 040 000	4 040 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	404 000	404 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 500 511	464 017
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(522 300)	20 029 068
TOTAL situation nette :	9 422 211	24 937 085
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	9 422 211	24 937 085
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	33 000	46 000
Provisions pour charges	484 000	309 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	517 000	355 000
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 637 058	11 801 618
Emprunts et dettes financières divers	105 947 087	60 150 610
TOTAL dettes financières :	119 584 145	71 952 228
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 898 250	6 527 528
Dettes fiscales et sociales	5 671 466	4 679 069
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	146 746	246 614
Autres dettes	305 943	17 279
TOTAL dettes diverses :	13 022 404	11 470 490
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	132 606 549	83 422 718
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	142 545 760	108 714 803

Compte de Résultat (Première Partie)

GROUPE ADF

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 31/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	34 656 222	12 820	34 669 042	29 420 848
Chiffres d'affaires nets	34 656 222	12 820	34 669 042	29 420 848
Production stockée				
Production immobilisée			1 352 118	308 435
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			207 635	313 147
Autres produits			23 803	942
PRODUITS D'EXPLOITATION			36 252 597	30 043 372
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			(752 987)	(334 798)
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			19 387 036	16 627 352
TOTAL charges externes :			18 634 048	16 292 554
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			641 360	411 711
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			10 370 968	8 141 495
Charges sociales			4 370 086	3 528 582
TOTAL charges de personnel :			14 741 054	11 670 077
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 264 166	1 314 188
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 296	9 394
Dotations aux provisions pour risques et charges			208 000	46 000
TOTAL dotations d'exploitation :			1 475 462	1 369 582
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			177 077	123 918
CHARGES D'EXPLOITATION			35 669 001	29 867 842
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			583 596	175 530

Compte de Résultat (Seconde Partie)

GRUPE ADF

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 31/05/24

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	583 596	175 530
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 680 466	21 276 717
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	24 341	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		127
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 704 806	21 276 844
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 627 574	1 135 151
Différences négatives de change		400
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 627 574	1 135 551
RÉSULTAT FINANCIER	(922 767)	20 141 293
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(339 171)	20 316 823
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 232 986	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1 232 986	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 173 629	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 173 629	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	59 357	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	163 455	145 292
Impôts sur les bénéfices	79 031	142 463
TOTAL DES PRODUITS	39 190 390	51 320 216
TOTAL DES CHARGES	39 712 690	31 291 148
BÉNÉFICE OU PERTE	(522 300)	20 029 068

SAS GROUPE ADF

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 142.545.760 €.
Le CAHT de l'exercice est de 34.669.042 €.

Le résultat net comptable est un déficit de 522.300 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/05/2024 par le dirigeant.

1 – Evènements significatifs de l'exercice

La société GROUPE NOVEXA a été achetée début février 2023.
Cette société détient 100% des sociétés NOVEXA et APMG.
La société ADF UTILITIES a été créé en 06/2023 et a acquis un fonds de commerce dans le nucléaire.

L'activité du Groupe a été très importante en 2023, montrant une performance supérieure à celle de 2022 et confirmant la forte résilience du Groupe suite à la situation macroéconomique défavorable en 2022 (guerre en Ukraine, inflation, crise de l'énergie).

Le contexte de la crise ukrainienne et au Moyen Orient n'a pas, à la date d'arrêté des comptes, d'influence sur l'activité du Groupe.

Tout au long de l'exercice 2023, ADF a disposé d'une importante marge de manœuvre financière qui lui a permis de rebondir et de financer la croissance de sa production. La liquidité du Groupe au 31 décembre 2023 demeure très élevée notamment du fait de l'efficacité de l'organisation interne permettant une bonne maîtrise de son BFR.

Autres évènements significatifs de l'exercice

Néant.

2 – Règles et Méthodes Comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour le calcul de la production est celle de la méthode à l'avancement.

ACTIF IMMOBILISE

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Ces immobilisations font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

(L = linéaire ; D = dégressif)

Immobilisations incorporelles :	Amortissements pratiqués :	
Logiciels	1 à 3 ans	L

Immobilisations corporelles :	Amortissements pratiqués :	
Constructions	20 à 40 ans	L
Agencement, aménagement des constructions	3 à 10 ans	L
Installations techniques	10 ans	L
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans	L
Matériel de transport	2 à 5 ans	L
Matériel informatique	3 à 5 ans	L
Mobilier de bureau	3 à 8 ans	L

Sur ce principe comptable, il a été activé 480k€ de frais de développements informatiques en 2021 qui sont amortis sur différents projets sur 3 ans.

2. Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La juste valeur peut être basée sur la méthode des DCF (Discounted Cash Flow), tenant compte des niveaux d'activité, de la rentabilité passée ou prévisible et des facteurs économiques, financiers ou sectoriels.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur d'acquisition.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur comptable.

ACTIF CIRCULANT

1. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. En fonction du risque encouru, elles peuvent donner lieu à la constitution d'une dépréciation. La dépréciation est constatée si la créance est supérieure à 1 an et présente un risque d'impayé.

2. Valeur mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont évaluées suivant la méthode du premier entré premier sorti.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition.

3. Disponibilités et concours bancaires courants

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

Les provisions font l'objet d'une évaluation au cas par cas correspondant à la meilleure estimation de l'obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie équivalente.

Les provisions pour risques et charges sont constituées principalement par des provisions pour charges de personnel, y compris engagements en matière d'indemnités de départ en retraite, ainsi que des provisions pour risques financiers.

L'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière fait l'objet d'une provision pour charges au passif du bilan, si les montants versés à un fonds d'assurance ne sont pas suffisants pour couvrir le risque.

La méthode d'évaluation actuarielle retenue est la méthode des unités de crédits projetées, préconisée par la norme IAS 19.

Principales hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses retenues pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour le calcul des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- Age de départ	Age taux plein réforme des retraites
- Taux de charges sociales	42 %
- Taux actualisation	3.15 %
- Taux revalorisation	2.2 %
- Turn Over :	
De 20 à 24 ans	8.70%
De 25 à 29 ans	14.83%
De 30 à 34 ans	14.56%
De 35 à 39 ans	8.88%
De 40 à 44 ans	8.84%
De 45 à 49 ans	5.83%
De 50 à 54 ans	3.88%
De 55 à 59 ans	3.24%
60 ans et plus	1.43%

La convention collective de la métallurgie a été modifiée le 20/06/2013.

Table TV/TD 2014-2016. Le départ est considéré à l'initiative de l'employé.

Le coût des indemnités de fin de carrière est calculé sur la base services rendus par l'employé jusqu'à l'âge théorique de son départ en retraite. Puis la part relative aux services rendus à la date de l'évaluation actuarielle se calcule au prorata du temps passé par rapport à la durée totale de travail jusqu'au départ en retraite de l'employé.

DETTES FINANCIERES

Les dettes financières sont évaluées à leur valeur nominale Le montant figurant sous cette rubrique correspond principalement :

- aux soldes créditeurs des comptes bancaires
- aux comptes courants créditeurs des différentes filiales du Groupe ADF

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est essentiellement constitué des intérêts sur comptes courants et des intérêts sur emprunts.

3 – Notes sur le bilan actif

Fonds commercial (hors droit au bail) = 0€

Fonds Commercial	Valeur brute	Amortissement	Valeur Nette	Répartition
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL				

3.1 Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1. Immobilisations brutes = 33.890.715 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6.775.143	2.222.044	1.772.886	7.224.300
Immobilisations corporelles	2.518.893	1.054.410	61.398	3.511.904
Immobilisations financières	10.997.875	12.156.636	1	23.154.511
TOTAL	20.291.911	15.433.089	1.834.285	33.890.715

3.1.2. Amortissements et dépréciations d'actif = 7.999.076 €

Amortissement et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5.140.052	763.747	643	5.903.156
Immobilisations corporelles	1.595.501	500.420		2.095.921
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	6.735.553	1.264.167	643	7.999.076

3.1.3. Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur Nette	Durée
Concessions brevet licence	7.055.423	5.898.585	1.156.839	1 à 3 ans
Autres immo incorporelles	45.092	4.571	40.521	3 à 5 ans
Immo incorp en cours	123.785		123.785	
Agencements install construc	300.609	266.349	34.261	10 ans
Matériel et outillage	9.657	9.101	556	3 à 5 ans
AAI Divers	488.493	295.641	192.852	5 à 8 ans
Matériel de transport	207.114	67.725	139.389	3 à 8 ans
Matériel bureau, informatique	2.281.556	1.399.711	881.845	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	157.400	57.394	100.006	3 à 8 ans
Immobilisations en cours	67.074	-	67.074	
TOTAL	10.736.204	7.999.076	2.737.128	

3.2. Etat des créances = 65.233.231 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	284.631	39.605	245.026
Clients	14.595.849	14.595.849	
Créances diverses & charges constatées d'avance	50.352.750	50.352.750	
TOTAL	65.233.231	64.988.205	245.026

3.3. Créances représentées par des effets de commerce

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	
Autres créances	
TOTAL	

3.4. Produits à recevoir par poste du bilan = 132.374 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	132.374
Disponibilités	
TOTAL	132.374

3.5. Charges constatées d'avance = 1.038.388 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 – Notes sur le bilan passif

4.1. Capital social = 4.040.000 €

Mouvement des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titre en début d'exercice	10.100	400	4.040.000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10.100	400	4.040.000

4.2. Capitaux propres = 9.422.211€

Libellé	31/12/2022	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes	Divers	31/12/2023
Capital social	4.040.000					4.040.000
Prime d'émission						
Réserve légale	404.000					404.000
Autres réserves	464.017	20.029.068		-14.992.574		5.500.511
Report à nouveau						
Résultat	20.029.068	-20.029.068	-522.300			-522.300
Capitaux Propres	24.937.085	0	-522.300	-14.992.574		9.422.211

4.3. Provisions = 539.499 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	355.000	208.000	46.000	517.000
Provisions pour dépréciation	19.203	3.296		22.499
TOTAL	374.203	211.296	46.000	539.499

La reprise de provision de 46k€ a été utilisée pour 46 k€ pendant l'exercice 2023.

Montant afférent aux IFC = 484.000 €

Toutes ces provisions présentent un caractère d'exploitation.

4.4. Etats des dettes = 132.606.549€

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissement de crédit	13.637.058	4.480.488	9.156.570	
Dettes financières diverses	11.611		11.611	
Fournisseurs	6.898.250	6.898.250		
Dettes fiscales & sociales	5.671.466	5.671.466		
Dettes sur immobilisations	146.746	146.746		
Groupe et associés	105.935.476	105.935.476		
Autres dettes	305.943	305.943		
Produit constatés d'avance				
TOTAL	132.606.549	123.438.368	9.168.181	

4.5. Dettes représentées par des effets de commerce = 674 €

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	674
Autres dettes	
TOTAL	674

4.6. Charges à payer par postes du bilan = 4.941.720€

Charges à payer	Montant
Emprunt & dettes établ de crédit	11.611
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2.871.665
Dettes fiscales & sociales	2.058.444
Autres dettes	
TOTAL	4.941.720

4.7. Produits constatés d'avance = 0 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 – Note sur le compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaire = 34.669.042 €

Le chiffre d'affaire de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de service	34.669.042	100 %
TOTAL	34.669.042	100 %

5.2. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt :

Accroissement et allègement	Montant HT	Impôt
Accroissement	353.133	88.283
Provisions règlementées		
Allègement	-174.697	- 43.674
Provisions non déductibles l'année de la dotation	175.000	43.750
Total des déficits reportables		
TOTAL	353.436	88.359

5.3. Production immobilisée = 1.352.118 €

La production immobilisée a été calculée d'après un coût de revient horaire. Elle représente le coût des charges de personnel interne qui ont servis à l'élaboration ou l'amélioration des logiciels utilisés par la société.

5.4. Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat.

On pourra s'y reporter ainsi qu'aux détails des comptes annuels, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 – Autres informations

6.1.1 Engagements reçus = 5.587.000 €

Nature des engagements reçus	Montant
Avals & cautions hors groupe	
Avals & cautions filiales	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Découverts bancaires autorisés	3.750.000
Montant restant sur les contrats de location longue durée	1.837.000
TOTAL	5.587.000

6.1.2 Engagements donnés = 1.170.000€

Garantie de bonne fin de 1.170.000€ par le vendeur.

6.2. Effectif moyen

La société dispose en 2023 d'un effectif moyen de 204 salariés

6.3. Intégration fiscale

Un nouveau groupe d'intégration fiscale a été créé en 2011 avec comme nouvelle société mère la société ADF Croissance.

En 2023, la société Groupe ADF continue d'appartenir à ce groupe d'intégration fiscale. Des conventions ont été établies afin de régir les modalités de répartition des charges d'impôt sur les sociétés entre les différents membres de l'accord. Ces conventions prévoient que la contribution de chaque filiale au paiement de l'impôt sur les sociétés dû par le Groupe doit être calculée comme si chaque filiale était imposée séparément.

En cas de déficit fiscal, c'est la société mère qui bénéficie de l'économie d'impôt générée.

6.4. Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée par la société aux membres de ses organes d'administration et de direction au titre de leur fonction de Direction ou de mandataire sociaux ne concerne qu'une seule personne et, à ce titre, ne peut être communiquée.

6.5. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Depuis 2011, il s'agit d'ADF Croissance SAS dont le siège social est situé La Bastide Blanche Bât. G – 13746 VITROLLES Cedex

7 – Tableau des parties liées

Eléments concernant les entreprises liées et les participations		
POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	liées	avec lesquelles la Sté a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		22.869.880
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés		12.869.618
Autres créances		45.876.765
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		105.935.476
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2.614.249
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Redevances filiales		29.200.002
Produits de participation		
Management fees	-1.988.400	
Autres produits financiers		1.680.466
Charges financières		2.454.818

8 – Evènements post-clôture

Néant

SAS GROUPE ADF

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS 2023

FILIALES DETENUES A PLUS DE 50 %	CAPITAL	RESERVES	QUOTE PART	VALEUR	PRETS	PRETS	CAHT	RESULTAT
	SOCIAL	ET RAN	CAPITAL DETENU	TITRES DETENUS	AVANCES CONSENTIS	AVANCES RECUS	DERNIER EXERCICE	DERNIER EXERCICE
ADF MI	1 400 000	1 624 301	100	810 084	1 666 156		67 414 755	855 203
ATELIERS DE FOS	1 400 000	4 837 231	100	1 015 234	23 360 798		138 068 927	1 813 159
ADF NUCLEAIRE	1 000 000	2 397 860	100	2 835 554	10 487 027		31 024 529	25 536
ADF UTILITIES (indirect)	50 000	0	100	Indirect	1 565 991		4 292 942	194 162
ADF ENVIRONNEMENT	400 000	749 990	100	38 021		2 191 246	11 390 574	386 641
ADF INDUSTRIAL SOLUTIONS	100 000	1 129 812	100	152 449		7 726 032	52 043 653	483 991
ADF TARLIN INDUSTRIES (indirect)	5 962 335	869 059	100	Indirect		9 112 795	26 295 316	688 567
ADF VAL DE SEINE	1 500 000	1 479 224	100	1 500 000		1 427 647	38 719 015	1 605 788
ADF ALSACE	500 000	1 424 345	100	500 000		2 238 282	24 960 358	1 491 818
ADF TECHNOLOGIES	500 000	1 388 871	100	500 000	4 543 631		41 605 876	868 182
ADF RHONE-ALPES	500 000	676 353	100	500 000		1 766 969	24 702 532	161 815
ADF PROCESS INDUSTRIE	37 000	1 622 383	100	100 000		4 807 795	10 604 259	992 883
ADF COTE OUEST	37 000	1 774 637	100	950 000		3 203 059	13 873 488	469 517
TECHNICOVER	300 000	284 051	100	300 000		490 733	299 941	33 030
ADF MANUFACTURING (indirect)	535 000	1 365 288	100	Indirect		1 536 511	11 680 299	411 963
ONE TRAINING INSTITUTE	10 000	51 652	60	6 000	246 224		827 103	5 541
NATURE ET TECHNOLOGIES	250 000	498 061	100	1 040 000	493 246		8 270 058	425 004
ADF GUYANE	150 000	813 101	100	150 000		8 894 323	14 237 648	267 485
ADF LOGISTICS	45 000	754 443	100	Indirect			2 385 606	344 353
NOVEXA GROUP	3 715 100	1 443 898	100	12 120 820	1 088 635		236 667	495 698
NOVEXA (indirect)	630 000	1 581 936	100	Indirect		2 599 817	7 433 339	1 619 353
APMG (indirect)	76 212	454 227	100	Indirect	488 775		5 034 877	-605 953
SCI ADMINISTRATIVE OFFICE	100	205 114	99	151	57 551		119 099	49 480
SCI CAMP JOUVEN	12 800	472 163	99	350 194	91 665		72 000	17 933
SCI GRAND CANAL	100	289 732	99	151	658 793		396 499	191 266